



Négociation Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Parcours Professionnels



Déclaration de la CGT

Qu'est-ce que la GPEPP ? La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Parcours Professionnels. Tout un programme...

Absence de visibilité

On nous a présenté la stratégie de l'entreprise début 2024, une vision de courte vue uniquement sur l'année 2025. L'avis du CSEC n'a été rendu qu'en octobre 2024 du fait des attermoissements de l'État liés à l'instabilité politique. Pire, le budget 2025, voté en déficit de plus de 40 M€ par le Conseil d'Administration fin 2024 a été aggravé de 26 M€ suite à une coupe budgétaire supplémentaire début 2025. -112 M€ pour FTV en 2025. Dans ce contexte, les projets de COM 2024-2028 ont été invalidés par les commissions Culture des deux assemblées parlementaires.

Cette situation a fait dire à la Présidente de FTV le 14 janvier 2025 : France Télévisions a besoin « de retravailler sur un plan stratégique à trois ans ou à cinq ans pour être capable de se projeter ». Où en sommes-nous à ce sujet ? Toujours dans le flou et avec un budget aggravé.

Mensonge et défiance

En 2025, la trajectoire d'effectif est de -180 ETP. Ce chiffre est-il sincère ? D'autres chiffres circulent et nous demandons ce jour à la direction de nous confirmer les trajectoires d'effectifs 2025 des trois périmètres Siège, Réseau et Outremer.

De manière sous-jacente, l'IA progresse à FTV et la direction refuse la transparence devant les instances. Comment avoir confiance face à une telle attitude ? A quoi bon signer des accords si la direction refuse de les appliquer ? Et nous faisons référence ici aux accords UTS et CEN pour lesquels la direction tolère des « pas de côté » (*pour être poli*), mettant ainsi ceux qui signent des accords en porte à faux. Mais nous pouvons aussi citer la mise à pouvoir d'un poste inconnu à FTV, un monteur-éditeur, alors que nous ne l'avons même pas abordé en négociation métiers. C'est ça la GPE ?

La ministre de la Culture s'acharne à vouloir passer son projet de holding. La date du 7 avril n'est toujours pas confirmée. Comment, dans un tel contexte d'incertitude et de défiance peut-on sérieusement envisager une GPE ? Comment prévoir quand rien n'est prévisible ?

Un bilan très médiocre

Le bilan de l'accord 2022 n'est pourtant pas très brillant. Un beau texte, certes, mais sans que l'entreprise ne se donne réellement les moyens de ses ambitions. Cet accord a été signé lors de

la dernière année du COM 2019-2022. Trois ans plus tard, toujours pas de COM afin de permettre de nous projeter.

Le grand raout de présentation des stratégies par direction pour l'accord précédent a fait long feu. Sur le numérique nous n'avons quasiment rien vu venir si ce n'est quelques reconversions poussives. Les créations de postes sont rares, sauf pour les prestataires. Et il y a sur ce point un énorme travail de réappropriation interne du numérique à mener. La direction en a-t-elle les moyens ? Si tel n'est pas le cas, que faisons-nous ici ?

Les demandes de la CGT

La CGT pense que c'est à nous de décider de notre avenir en inscrivant en préambule de cet accord des éléments forts, comme la stabilité des effectifs pendant les trois prochaines années d'application de l'accord et la volonté de faire baisser massivement le recours à la prestation.

La CGT prône une évolution maîtrisée des métiers, loin du déploiement d'outils et de process d'organisation qui servent à baisser les effectifs et à dégrader les conditions de travail des salariés via une polyvalence généralisée. Nous avons une autre vision de ce que doit être le service public. Une capacité de faire en ayant le temps de réfléchir, de concevoir et de fabriquer.

Dans un mois nous saurons peut-être si notre avenir s'écrit au sein d'une holding de l'AVP. En attendant on fait comme si de rien n'était ? La holding c'est un autre monde : une nouvelle direction avec peut-être un nouveau COM et une nouvelle stratégie. Et une restructuration pour faire face au déficit 2025 et rétablir les équilibres ? C'est l'État qui fixe les missions de l'Audiovisuel Public, veut-il les diminuer ?

Avant de pouvoir négocier sérieusement un accord GPEPP, la direction doit d'abord nous éclairer sur toutes ces zones d'ombre, faute de quoi, c'est une discussion hors sol qui va s'engager, pour aboutir à un texte sans ambition, juste pour faire beau sur l'étagère.

Paris, le 6 mars 2025